

Rencontre #2 du réseau ‘Villes pour l’égalité’

- 1) Tour d’écran
- 2) Présentation BSG (Strasbourg)
- 3) Échanges sur le BSG: pt d’étape/ échange de pratiques
- 4) Pts divers- Définition du prochain thème+date

La budgétisation sensible au genre (BSG)

Présentation en commission des finances

29 avril 2021

- 1) Cadre conceptuel et définition**
- 2) Cadre d'application : exemples nationaux et internationaux**
- 3) Méthodologie et outil pour mettre en œuvre la BSG**
- 4) Appliquer et adapter la BSG au sein de la collectivité**

1) Définitions

La budgétisation sensible au genre (abrégée par BSG) vise à intégrer la perspective de genre dans tout le cycle budgétaire pour analyser l'impact différencié des dépenses et des recettes des budgets publics sur les femmes et les hommes.

Définition du Conseil de l'Europe

«L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est une **application de l'approche intégrée** de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire.

Cela implique une évaluation des budgets existants avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire ainsi **qu'une restructuration des revenus et dépenses dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes** »

2. Cadres nationaux et internationaux

- La loi du 4 août 2014 dispose que les collectivités territoriales françaises mènent une politique intégrée de l'égalité femmes-hommes,
- Les communes, interco, et Départements doivent depuis le 1^{er} janvier 2016 présenter un rapport en matière d'égalité femmes-hommes avant le débat d'orientation budgétaire (2017 pour les Régions)
- La budgétisation sensible au genre un engagement de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Une politique innovante à expérimenter sur une partie du budget ou un ensemble d'actions donné avant de la généraliser

L'approche intégrée de l'égalité / analyse différenciée selon les sexes

- grille d'analyse
- processus d'élaboration d'une politique publique ou d'une action
- interroger sur les réalités différenciées des femmes et des hommes de manière préventive et transversale

La Budgétisation sensible au genre

- appliquer l'approche intégrée au volet financier des politiques publiques
- se demander si la **collecte** (impôts, taxes, paiement du service etc) et la **distribution** des finances (subventions aux associations, investissements dans des équipements, fonctionnement des services etc) renforcent ou diminuent les inégalités entre les sexes

Un budget public et notamment un budget local est un acte politique

Le budget est la **traduction chiffrée des priorités sociales et économiques de la collectivité** : il reflète des valeurs, ce qui est valorisé à un moment donné dans un contexte particulier (ex : éducation primaire, emploi formel, équilibre macroéconomique, etc.)

Il est constitué des dépenses publiques et des recettes (taxes, services publics, tarifs, etc.)

La budgétisation sensible au genre c'est :

- analyser la distribution des **dépenses** en termes de genre,
- s'assurer du fait que la **commande publique** promeuve l'égalité entre femmes et hommes,
- être attentif à ce que les **cotisations et redevances** soient également partagées entre femmes et hommes.

La budgétisation sensible au genre, ce n'est pas :

- un budget séparé pour les femmes,
- comptabiliser uniquement les crédits dédiés à l'égalité femmes-hommes (même si cela peut y contribuer),
- des arbitrages opposant les femmes et les hommes,
- des dépenses supplémentaires

Le Budget Sensible au Genre pour :

- favoriser l'égalité d'accès aux ressources et aux services et l'égalité dans les prélèvements
- répondre à l'enjeu de bonne gouvernance
- répondre à l'enjeu **d'évaluation** des politiques publiques.
- améliorer la redevabilité et la **transparence** grâce à un suivi adapté
- montrer son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
- effectuer un reporting sur l'état d'avancement des engagements pris en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- répondre aux objectifs de **développement plus durables** et plus équilibrés

Les incontournables de la BSG

Ne rien présumer, ne rien supposer, mais se donner les moyens de savoir!

- Des statistiques ventilées par sexe (INSEE, ANCT, voir données produites par la Ville)
- La connaissance des inégalités femmes-hommes
- Définir et renseigner des indicateurs sexués
- Former le personnel sur l'égalité femmes-homme et l'AIE
- Accompagner les services par des expert.es pour établir des objectifs.
- Développer les compétences en interne afin de donner les moyens de mise en œuvre et de suivi du BSG.

Méthode I: Guide de catégorisation (Bruxelles)

- Cat 1 : **Les crédits neutres** qui concernent le fonctionnement interne ou qui ne présentent pas de dimension genre.
- Cat 2 : **Les crédits spécifiques** au genre relatifs aux actions visant à réaliser l'égalité.
- Cat 3 : **Potentiellement sensible au genre**: qui concernent une politique publique et qui présentent une dimension de genre : il s'agit des dépenses qui touchent directement ou indirectement aux personnes.

Exemple de catégorisation

- CAT 1 (neutre) Poste énergie : pas d'impact sur l'EFH
- CAT 2 (crédits spécifiques) Politique de lutte contre les violences faites aux femmes : impact direct
- CAT 3 (potentiellement sensible au genre): Equipements sportifs : un impact indirect

Méthode II

- 1) Vérification du budget par rapport à la pertinence de l'égalité entre homme et femme : quel est l'état actuel / quel est le potentiel de modification
- 2) Quel objectif peut être fixé ?
- 3) Quelles mesures nous permettraient d'atteindre ces objectifs ?
- 4) Quels indicateurs nous permettraient de mesurer les résultats ?
- 5) Établissement de l'arrêté des comptes : les objectifs sont-ils atteints ? Trois options sont possibles : amender/abandonner/ poursuivre les objectifs

Expériences au Québec, à Bruxelles:

<https://cfc-swc.gc.ca/trans/briefing-information/transition/2019/tab4-fr.html>

<http://pouvoirs-locaux.brussels/fichiers/isp/vademecum-fr-nov-lr.pdf>

Guide du Centre Hubertine Auclert:

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-bsg-web.pdf>